

Périmètres de protection. Avec « Eau de Paris ». Enquête aux sources

alimentent la ville de les ». Paris n'échappent pas à La deuxième enquête la disposition de Verneuil.

publique a été réalisée en d'urbanisme 2006. Nous avons décidé de l'abroger pour ne pas freiner le développement des communes » affirme Anne

La loi sur l'eau impose déclaration d'utilité publila mise en place de péri- que des captages d'Eau de mètres de protection Paris. Et d'ajouter : « notre autour des captages. Les principal objectif est d'éviter « Sources du Breuil » qui les pollutions accidentel-

la règle et l'opposition publique, dont les conclumunicipale estime que le sions sont imminentes, « développement du Bau- devrait logiquement tenir dry et d'une partie de compte de cette volonté et Bâlines est mis en des remarques des habitants cause ». D'où la réaction concernés. En tout état de d'Eau de Paris qui nuance cause, Isabelle Mehault, cette affirmation et pro- chef de centre du service pose de mettre son eau à public parisien de l'eau, est certaine d'une chose : « l'interdiction de toute nouvelle « La mise en place de péri- construction a été retirée du mètres de protection est projet. En effet, plusieurs une obligation. Eau de Paris lots constructibles existaient a donc fait appel aux servi- et nous aurions dû verser ces d'un hydrogéologue des indemnités. Les nouvelagréé et indépendant et les prescriptions sont comune première enquête patibles avec les documents communes »

Concrètement les exten-Pruvot, ingénieure de la sions et les reconstructions à protection de la ressource l'identique seront autorien charge des dossiers de sées. Reste que la protection



Des installations réalisées à la fin du XIX^e siècle

D'où vient l'eau de Paris

Chaque jour, les Parisiens consomment en movenne 550 000 m³ d'eau potable pour leurs usages quotidiens. Cette eau provient pour moitié d'eaux souterraines et pour moitié d'eaux de surface. Les eaux souterraines sont traitées dans quatre usines, à Longueville (eaux de la Voulzie), à Sorques (eaux du Loing et du Lunain), à Saint-Cloud (eaux de l'Avre) et à l'Hay-les-Roses (eaux de

Les eaux de surface sont prélevées dans la Seine et dans la Marne, en amont de Paris, et traitées dans deux usines situées à Orly et Joinville-le-Pont.



Visite des « Sources du Breuil » avec « Eau de Paris »

dans les périmètres de pro- Néanmoins, des bacs de rétention.

particuliers?

Là aussi, Eau de Paris pro- collectif des communes ». pose une solution : « un ments de cuves. Nous aiderons aussi les personnes qui autre énergie ».

Visiblement le service public parisien a mis de l'eau dans son vin. Mieux, il n'exclut pas de la partager avec Verneuil en cas de problème à la source Gonord et se dit prêt à « étudier toute demande de fourniture d'eau brute aux populations locales à partir des « Sources du Breuil ».

Trop beau pour être vrai? Pas forcément car une zone d'ombre subsiste en matière d'assainissement non collectif. C'est ainsi que la mise en œuvre du périmètre rapproché impose des installations d'évacuation des eaux usées

des ressources est une prio- aux normes. En résumé, le aurait pu être suivie par une rité. Voilà pourquoi le projet SPANC (schéma pour l'assai- autre, au Baudry. Nous prévoit une mise aux nor- nissement non collectif) ne avions prévu le budget et mes de toutes les cuves à pourra plus étaler les inter- une subvention du Départefuel, ces normes, en vigueur ventions dans le temps. ment ». Est-il trop tard? La balle Isabelle tection rapprochée, impo- Mehault parle d'opportu- est dans le camp de la ville sant des double parois et nité : « les périmètres de de Verneuil. protection ne peuvent

gatoirement salée pour les notable à l'accomplissement le projet sera examiné dans des projets d'assainissement la foulée par le Comité Cette remarque apporte sanitaires et technologiques. inventaire sera réalisé chez indirectement de l'eau au Et le préfet prendra sa déciles particuliers et nous pren- moulin de l'opposition sion. Comme quoi, après drons en charge les change- municipale vernolienne qui avoir connu divers atermoierappelait voici maintenant ments, les périmètres pourquelques semaines : « la réa- raient prochainement entrer souhaiteront opter pour une lisation d'un assainissement en vigueur. collectif au Vieux Poëlay

Les conclusions du com-Qui va payer la note obli- qu'apporter un soutien missaire enquêteur rendues,

départemental des risques

10 000 m³ par jour

Les « Sources du Breuil » sont situées sur le territoire de Verneuil, rive droite de l'Avre. C'est en 1882 que ces sources, intéressantes pour leur qualité et leur débit, ont été retenues pour l'alimentation en eau potable de Paris. Les terrains et les sources ont été achetés en 1884 par la capitale et une loi du 5 juillet 1890 de déclaration d'utilité publique a autorisé l'exploitation des sources du Breuil et de La Vigne (Rueil-la-Gadelière) pour desservir Paris. Le débit du Breuil est d'environ 10 000 m³ par jour. Les sources du Breuil constituent une émergence naturelle de la nappe de la craie du Turonien. Elle est donc captée sans aucun pompage. L'eau rejoint, après un cheminement de 1,4 km dans un aqueduc secondaire, l'aqueduc principal dit aqueduc de l'Avre. D'une lonqueur de 102 km, l'aqueduc de l'Avre transporte l'eau, captée à Verneuil et à Rueil, jusqu'au réservoir de Saint-Cloud (92).